

## Summary of product characteristics for a biocidal product

Ensele Vacsol

Ensele Tanalised

Ensele Tanatone  
TP08 - Produits de protection du bois  
Ensele Ultrajoist

Ensele Clear

BE-0012114-0000

BE2015-0021-00-00



## Table Of Contents

1. Administrative information	1
1.1. Trade name(s) of the product	1
1.2. Authorisation holder	1
1.3. Manufacturer(s) of the product	1
1.4. Manufacturer(s) of the active substance(s)	2
2. Product composition and formulation	3
2.1. Qualitative and quantitative information on the composition of the product	3
2.2. Type of formulation	3
3. Hazard and precautionary statements	4
4. Authorised use(s)	4
4.1.1 Use-specific instructions for use	5
4.1.2 Use-specific risk mitigation measures	5
4.1.3 Where specific to the use, the particulars of likely direct or indirect effects, first aid instructions and emergency measures to protect the environment	5
4.1.4 Where specific to the use, the instructions for safe disposal of the product and its packaging	5
4.1.5 Where specific to the use, the conditions of storage and shelf-life of the product under normal conditions of storage	5
5. General directions for use	7
5.1. Instructions for use	7
5.2. Risk mitigation measures	7
5.3. Particulars of likely direct or indirect effects, first aid instructions and emergency measures to protect the environment	7
5.4. Instructions for safe disposal of the product and its packaging	8
5.5. Conditions of storage and shelf-life of the product under normal conditions of storage	8
6. Other information	8

## 1. Administrative information

### 1.1. Trade name(s) of the product

**Trade name(s)**

Belgique Ensele Vacsol
Belgique Ensele Tanalised
Belgique Ensele Tanatone
Belgique Ensele Ultrajoist
Belgique Ensele Clear

### 1.2. Authorisation holder

**Name and address of the authorisation holder**

Name	ARCH TIMBER PROTECTION LIMITED (M/I)
Address	WHELDON RD WF10 2JT CASTLEFORD United Kingdom
<b>Authorisation number</b>	BE-0012114-0000
<b>Suffixes to the authorisation number linked to trade names</b>	
<b>R4BP reference number</b>	BE2015-0021-00-00
<b>Date of the authorisation</b>	2014-03-03
<b>Expiry date of the authorisation</b>	2019-03-02

### 1.3. Manufacturer(s) of the product

**Name of manufacturer**

Arch Timber Protection

**Address of manufacturer**

Wheldon Road WF10 2JT Castleford Royaume-Uni

**Location of manufacturing sites**

Leeds Road HD2 1YU Huddersfield Royaume-Uni

#### 1.4. Manufacturer(s) of the active substance(s)

**Name of manufacturer**

Arch UK Biocides Ltd

**Address of manufacturer**

Wheldon Road WF10 2JT Castleford Royaume-Uni

**Location of manufacturing sites**

Lonza Cologne GmbH, Nattermannallee 50829 Cologne Allemagne

**Name of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH

**Address of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH D-51369 Leverkusen Allemagne

**Location of manufacturing sites**

Bayer Corp., Agriculture Division, P.O. box 4913 Hawthorn Road MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

**Name of manufacturer**

Janssen PMP

**Address of manufacturer**

Beerse 2340 Beerse Belgique

**Location of manufacturing sites**

Jiangsu Sevencontinent Green Chemical, Ltd. North Area of Dongsha Chem-Zone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

**Name of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH

**Address of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH D-51369 Leverkusen Allemagne

**Location of manufacturing sites**

Syngenta Crop Protection AG CH - 1870 Monthey Suisse

**Name of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH

**Address of manufacturer**

Lanxess Deutschland GmbH D-51369 Leverkusen Allemagne

**Location of manufacturing sites**

Bayer CropScience AG, Alte Heerstrasse 41538 Leverkusen Allemagne

## 2. Product composition and formulation

### 2.1. Qualitative and quantitative information on the composition of the product

Common name	IUPAC name	Function	CAS number	EC number	Content
3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.08 - 0.08
tebuconazole		Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.06 - 0.06
1-[[2-(2,4-dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]methyl]-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.055 - 0.055
Thiacloprid		Substance active	111988-49-9		0.0018 - 0.0018
Common name	IUPAC name	Function	CAS number	EC number	Content

### 2.2. Type of formulation

Formule à base aqueuse prête à l'emploi

### 3. Hazard and precautionary statements

**Hazard statements**

**Precautionary statements**

Tenir hors de portée des enfants.

### 4. Authorised use(s)

#### 4.1

**Professionnel et non professionnel**

**Product Type**

TP08 - Produits de protection du bois

**Where relevant, an exact description of the**

Produit destiné à la protection contre les champignons lignivores, les coléoptères xylophages et les termites.  
 Produit à appliquer au pinceau en deux couches avec un dosage total maximum de 550 g/m<sup>2</sup>.  
 L'Ensele 3452 doit être appliqué sur les surfaces coupées ou travaillées du bois traité pour assurer une protection complète et ne doit être appliqué qu'après sablage et autres travaux de coupe ou de mise en forme

**Target organism(s) (including development stage)**

IV.1.1 Intérieur (classe d'emploi 1)  
 IV.1.2 Intérieur (classe d'emploi 2)  
 IV.2.1 Extérieur (classe d'emploi 2)  
 IV.2.2 Extérieur (classe d'emploi 3)

Fungi:-Spores et sporanges-Wood rotting fungi  
 Coleoptera:-Larves-Beetles  
 Reticulitermes sp.-Adultes-Termites

**Field(s) of use**

Intérieur  
 Extérieur

<b>Application method(s)</b>	 Au pinceau Produit à appliquer au pinceau en deux couches avec un dosage total maximum de 550 g/m-2. - Au pinceau - 550 g/m-2
<b>Application rate(s) and frequency</b>	0.0 - appliquer une fois
<b>Category(ies) of users</b>	Grand public (non professionnel)  Professionnel
<b>Pack sizes and packaging material</b>	Cannette - Métal - 1 Litre  Cannette - Métal - 5 Litre

#### 4.1.1 Use-specific instructions for use

Produit destiné à la protection contre les champignons lignivores, les coléoptères xylophages et les termites.  
 Produit à appliquer au pinceau en deux couches avec un dosage total maximum de 550 g/m-2.

Produit destiné à un usage professionnel et non professionnel.  
 Produit destiné à un traitement préventif des coupes de bois uniquement en :

Classe d'emploi 1 (lorsque le produit à base de bois est à l'abri, non exposé aux intempéries et à l'humidité).  
 Classe d'emploi 2 (lorsque le bois ou le produit à base de bois est à l'abri, parfaitement protégé contre les intempéries, mais qu'une forte humidité ambiante peut occasionner une humidité occasionnelle non persistante), ou  
 Classe d'emploi 3 (lorsque le bois ou le produit à base de bois n'est pas à l'abri ni en contact avec le sol. Il est soit exposé en permanence aux intempéries, soit protégé de celles-ci, mais soumis à une humidité fréquente).

#### 4.1.2 Use-specific risk mitigation measures

**Usage professionnel et non professionnel**

Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut en prenant les précautions d'usage.  
Ne pas polluer les aliments, la vaisselle et les couverts, ou les surfaces en contact avec la nourriture.  
Se laver les mains et les zones de lapeau qui ont été exposées après utilisation et avant de passer à table.

Conserver le produit en lieu sûr.

Ne pas toucher les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

Ne pas polluer la végétation.

Fermer tous les réservoirs d'eau avant application.

Le bois traité ne sera pas utilisé à l'extérieur s'il doit être en contact avec le sol, exposé en permanence à l'humidité, ou en contact permanent avec de l'eau douce ou salée.

Toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur les ruches ou tout équipement d'apiculture.

Le 3-Iodo-2-propynyl-n-butyl carbamate est un composé de carbamate à la faible activité anticholinestérase. Ne pas utiliser si travailler avec des composés anticholinestérases vous est déconseillé par avis médical.

**Usage professionnel uniquement**

Porter des vêtements de protection adéquats (bleu de travail, gants, chaussures) pour appliquer le produit et manipuler le bois fraîchement traité. Éviter de répandre trop de produit sur le bleu de travail.

Les procédés d'application et le stockage du bois fraîchement traité sur des sites industriels et en menuiseries doivent se faire dans un lieu clos, sur sol dur et imperméable, équipé de diguettes pour éviter le ruissellement et d'un système de récupération (puisard, par exemple) afin que les pertes ne gagnent pas l'évacuation des eaux de pluie et les égouts.

**4.1.3 Where specific to the use, the particulars of likely direct or indirect effects, first aid**

Généralités : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer la fiche relative à la sécurité ou l'étiquette du produit le cas échéant). Contact avec la peau : retirer les vêtements contaminés et bien se laver la peau au savon et à l'eau. Contact avec les yeux : si la substance est entrée en contact avec les yeux, les laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Bien se laver les yeux en soulevant les paupières. Ingestion : ne pas faire vomir. Donner 250 ml d'eau à boire lentement, gorgée après gorgée. Consulter immédiatement un médecin. Inhalation : sortir et respirer au grand air. Tenir le patient au chaud et le laisser se reposer en position assise. Desserrer ses vêtements. Consulter un médecin.

Le renversement d'un bidon de produit ne doit faire courir aucun risque grave à l'environnement. Si plusieurs bidons sont abîmés par accident ou en raison d'un incendie, endiguer le produit de manière convenable afin d'éviter que le produit ne s'échappe dans les canalisations. En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la matière sèche.

**4.1.4 Where specific to the use, the instructions for safe disposal of the product and its**

Les déchets doivent être mis au rebut conformément à la réglementation locale en matière de protection de l'environnement.

Les utilisateurs professionnels mettront au rebut tout produit superflu et récipient vide via une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets. Les particuliers se rendront à la déchetterie la plus proche (bennes pour peintures ou métaux si les bidons sont vides).

#### 4.1.5 Where specific to the use, the conditions of storage and shelf-life of the product

Stocker Les bidons a la verticale dans un endroit frais  
Duree de conversation de 18 mois

### 5. General directions for use

#### 5.1. Instructiions for use

Produit destiné à la protection contre les champignons lignivores, les coléoptères xylophages et les termites.  
Produit à appliquer au pinceau en deux couches avec un dosage total maximum de 550 g/m<sup>2</sup>.  
L'Ensele 3452 doit être appliqué sur les surfaces coupées ou travaillées du bois traité pour assurer une protection complète et ne doit être appliqué qu'après sablage et autres travaux de coupe ou de mise en forme  
Produit destiné à un usage professionnel et non professionnel.  
Produit destiné à un traitement préventif des coupes de bois uniquement en :  
Classe d'emploi 1 (lorsque le produit à base de bois est à l'abri, non exposé aux intempéries et à l'humidité).  
Classe d'emploi 2 (lorsque le bois ou le produit à base de bois est à l'abri, parfaitement protégé contre les intempéries, mais qu'une forte humidité ambiante peut occasionner une humidité occasionnelle non persistante), ou  
Classe d'emploi 3 (lorsque le bois ou le produit à base de bois n'est pas à l'abri ni en contact avec le sol. Il est, soit exposé en permanence aux intempéries, soit protégé de celles-ci, mais soumis à une humidité fréquente).

#### 5.2. Risk mitigation measures

##### Usage professionnel et non professionnel :

Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut en prenant les précautions d'usage.  
Ne pas polluer les aliments, la vaisselle et les couverts, ou les surfaces en contact avec la nourriture.  
Se laver les mains et les zones de lapeau qui ont été exposées après utilisation et avant de passer à table.  
Conserver le produit en lieu sûr.  
Ne pas toucher les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.  
Ne pas polluer la végétation.  
Fermer tous les réservoirs d'eau avant application.  
Le bois traité ne sera pas utilisé à l'extérieur s'il doit être en contact avec le sol, exposé en permanence à l'humidité, ou en contact permanent avec de l'eau douce ou salée.  
Toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur les ruches ou tout équipement d'apiculture.

Le 3-Iodo-2-propynyl-n-butyl carbamate est un composé de carbamate à faible activité anticholinestérase. Ne pas utiliser si travailler avec des composés anticholinestérase vous est déconseillé par avis médical.

##### Usage professionnel uniquement :

Porter des vêtements de protection adéquats (bleu de travail, gants, chaussures) pour appliquer le produit et manipuler le bois fraîchement traité. Éviter de répandre trop de produit sur le bleu de travail.  
Les procédés d'application et le stockage du bois fraîchement traité sur des sites industriels et en menuiseries doivent se faire dans un lieu clos, sur sol dur et imperméable, équipé de diguettes pour éviter le ruissellement et d'un système de récupération (puisard, par exemple) afin que les pertes ne gagnent pas l'évacuation des eaux de pluie et les égouts.

#### 5.3. Particulars of likely direct or indirect effects, first aid instructions and emergency

Généralités : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer la fiche relative à la sécurité ou l'étiquette du produit le cas échéant). Contact avec la peau : retirer les vêtements contaminés et bien se laver la peau au savon et à l'eau. Contact avec les yeux : si la substance est entrée en contact avec les yeux, les laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Bien se laver les yeux en soulevant les paupières. Ingestion : ne pas faire vomir. Donner 250 ml d'eau à boire lentement, gorgée après gorgée. Consulter immédiatement un médecin. Inhalation : sortir et respirer au grand air. Tenir le patient au chaud et le laisser se reposer en position assise. Desserrer ses vêtements. Consulter un médecin. Le renversement d'un bidon de produit ne doit faire courir aucun risque grave à l'environnement Si plusieurs bidons sont abîmés par accident ou en raison d'un incendie, endiguer le produit de manière convenable afin d'éviter que le produit ne s'échappe dans les canalisations. En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la matière sèche.

#### 5.4. Instructions for safe disposal of the product and its packaging

Les déchets doivent être mis au rebut conformément à la réglementation locale en matière de protection de l'environnement. Les utilisateurs professionnels mettront au rebut tout produit superflu et récipient vide via une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets. Les particuliers se rendront à la déchetterie la plus proche (bennes pour peintures ou métaux si les bidons sont vides).

#### 5.5. Conditions of storage and shelf-life of the product under normal conditions of storage

Stocker Les bidons à la verticale dans un endroit frais  
Durée de conservation de 18 mois

#### 6. Other information

None